

DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE

\*\*\*\*\*

CANTON D'OZOIR-LA-FERRIERE

\*\*\*\*\*

COMMUNE DE FEROLLES-ATTILLY

## Compte rendu du Conseil Municipal du 7 juillet 2015

L'an deux mil quinze, le sept juillet à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le deux juillet deux mil quinze, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Madame Anne-Laure FONTBONNE, Maire de la Commune

Etaients présents : Mesdames Anne-Laure FONTBONNE, Consuelo ALVAREZ, Cathy BOYARD, Séverine DESMIER DE CHENON, Véronique GUILLOCHON, Sandrine GAMEIRO  
Messieurs Pierre-Olivier BRASS, Patrick HOUSSEIER Jean-Claude LE JAOUEN, Laurent PRODO, Francois-Xavier SUEUR

Etaients absents : Daniel BEAUCHE ayant donné pouvoir à Laurent PRODO  
Magali LENCIONE ayant donné pouvoir à Patrick HOUSSEIER  
Aurélien VANDIERENDONCK ayant donné pouvoir à Anne-Laure FONTBONNE

Secrétaire de séance : Sandrine GAMEIRO

Membres : En exercice : 15 ; Présents : 11 ; Votants : 14

\*\*\*\*\*

L'ordre du jour portait sur les points suivants :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 29 juin 2015;
- Cession du bien sis 39, Grande Rue – 77150 FEROLLES-ATTILLY ;
- Modification du budget primitif de la Commune ;
- Questions diverses.

\*\*\*\*\*

### Délibération n° 15 13 142

#### **Approbation du procès-verbal de la séance du 29 juin 2015**

Après lecture du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 29 juin 2015

Le Conseil Municipal **délibère** et, à l'unanimité,

**Approuve** le dit procès-verbal

\*\*\*\*\*

### Délibération n° 15 13 143

#### **Cession du bien immobilier sis 39, Grande Rue à Férolles-Attilly cadastré section B n° 544 et n° 545**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L2121-29 et L2241-1,

**Considérant** que la Commune est propriétaire du bien immobilier sis 39, grande Rue à Férolles-Attilly cadastré section B n° 544 et n° 545, faisant partie du domaine privé de la Collectivité,

**Considérant** que le bien susvisé a été proposé à la vente dans deux agences immobilières ;

**Considérant** que la Commune a reçu une proposition d'achat de Monsieur Jérémy LITAS représentant une SCI à créer pour l'achat ;

DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE

\*\*\*\*\*

CANTON D'OZOIR-LA-FERRIERE

\*\*\*\*\*

COMMUNE DE FEROLLES-ATTILLY

**Considérant** que la proposition est faite au prix de 150 000 euros, dont la répartition est la suivante : 144 000 euros net vendeur et 6 000 euros de commission ;

**Considérant** que l'avis de France Domaine en date du 15 janvier 2015, dont l'estimation de la valeur vénale est de 100 000,00 euros

Le Conseil Municipal **délibère** et, 11 voix pour et 3 abstentions,

**APPROUVE** la cession du bien immobilier sis 39, grande Rue à Férolles-Attilly cadastré section B n° 544 et n° 545 par la Commune à Monsieur JérémY LITAS représentant une SCI à créer pour l'achat ;

**AUTORISE** Madame le Maire à signer l'ensemble des documents afférents à la cession ;

**DESIGNE** comme notaire rédacteur de l'acte notarié entre la Commune et Monsieur JérémY LITAS représentant une SCI à créer pour l'achat, Maître HUOT, sis 49, avenue du Général de Gaulle à Ozoir-la-Ferrière (77330) ;

**Dit** que les frais notariés sont pris en charge par Monsieur JérémY LITAS représentant une SCI à créer pour l'achat.

\*\*\*\*\*

**Délibération n° 15 13 144**

**Décision modificative du budget primitif 2015 de la Commune**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** le budget primitif 2015 de la Commune,

**Considérant** que des ajustements doivent être opérés pour assurer l'exécution de ce budget,

Le Conseil Municipal **délibère** et, à l'unanimité,

**Modifie** le budget primitif de la Commune pour l'exercice 2015 comme suit :

ouverture de crédit	
Section Investissement - Dépenses	
<b>Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles</b>	
Compte 2031 – Frais d'études	9 000,00 €
Compte 2051 – Concessions et droits similaires	10 000,00 €
<b>Chapitre 21 – Immobilisations corporelles</b>	
Compte 2128 – Autres agencements de terrains	25 000,00 €
Compte 21311 – Hôtel de ville	25 000,00 €
Compte 21318 – Autres bâtiments communaux	25 000,00 €
Compte 2152 – Installations de voirie	15 000,00 €
Compte 21578 – Matériel et outillage de voirie	10 000,00 €
Compte 2182 – Matériel de transport	10 000,00 €
Compte 2188 – Autres immobilisations corporelles	15 000,00 €
Total	144 000,00 €
Section Investissement - Recettes	

DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE

\*\*\*\*\*

CANTON D'OZOIR-LA-FERRIERE

\*\*\*\*\*

COMMUNE DE FEROLLES-ATTILLY

Chapitre 024 Produits des cessions d'immobilisations	
compte 024 Produits des cessions d'immobilisations	144 000,00 €
Total	144 000,00 €

\*\*\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à 21h00.